



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 B.P. 400 COTONOU E-mail : [douanes\\_beninoises@yahoo.fr](mailto:douanes_beninoises@yahoo.fr)  
Site web : [www.douanes-benin.net](http://www.douanes-benin.net) Fax : (00229) 21 31 67 86 -  
Tél. (00229) 21 31 55 48 (Rép. du Bénin)



## Direction Générale des Douanes et Droits Indirects

Cotonou, le 1.6. AVR. 2018.....

### NOTE CIRCULAIRE

**Le Directeur Général**

N° 1191 /DGDDI/ DLRI

*A tous*

- COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES
- TRANSPORTEURS
- ACTEURS PORTUAIRES

**Objet** : Interdiction de stationnement anarchique des camions en transit.

**Références** : - Note de service n°3807/DGDDI/DLRI du 08 novembre 2017.

- Note de service n° 4330/DGDDI/DLRI du 21 décembre 2017.

Il m'est revenu nonobstant mes multiples rappels à l'ordre, qu'un nombre important de camions en transit sur le Niger, stationnent de façon anarchique dans certaines villes des corridors du Bénin en général et celle de Parakou en particulier.

Cette pratique entrave la maîtrise du transit et annihile les efforts engagés pour la fluidité des échanges commerciaux le long de nos corridors.

En tout état de cause, les Directeurs Départementaux et les Chefs Services d'Intervention Rapide ont été instruits pour réprimer tout contrevenant aux règles établies.

Par ailleurs, il me plaît de rappeler que les délais de route indiqués par la note de service visée sous deuxième référence, demeurent d'application.

.../...

Enfin, j'invite instamment tous les acteurs concernés à jouer pleinement leur partition dans le respect scrupuleux des présentes prescriptions.



**Charles Inoussa SACCA BOCO.-**

**COPIES :**

- MEF

« ATCR »

- BENIN CONTROL SA
- MAIRE DE COTONOU
- MAIRE D'ABOMEY-CALAVI
- MAIRE DE BOHICON
- MAIRE DE SAVE
- MAIRE DE PARAKOU
- MAIRE DE KANDI

« POUR INFO »